

BULLETIN TRIMESTRIEL n° 45 (4^{ème} trimestre 2016)

Le repas de fin d'année aura lieu au Pavillon Bleu à Ozoir la Ferrière (renseignements et inscription ultérieurs).

A partir du prochain trimestre nous aurons un nouvel animateur pour les randonnées : Guy LAURENT.

RAPPELS :

- Pour le repas à Yèbles la date de forclusion est le 28 septembre (se reporter au Bulletin Trimestriel n°44)
- Les cotisations pour le renouvellement de la licence sont demandées impérativement avant le 15 octobre

CERTIFICATS MEDICAUX :

Textes légaux :

A compter du 1er septembre 2016.

L'obtention d'une première licence fédérale est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an.

Le renouvellement du certificat médical est exigé tous les 3 ans, sans toutefois avoir eu d'interruption de prise de licence

A partir du 1er juillet 2017, le sportif devra renseigner un questionnaire médical permettant d'évaluer ses capacités sportives afin de savoir s'il doit passer un examen médical avant les 3 ans.

Décisions prises :

Pour faciliter le suivi des certificats médicaux, lors de renouvellement de licences, il a été décidé de demander systématiquement un nouveau certificat médical pour 2016/2017 qui sera valable 3 ans.

Pour les plus de 70 ans, le certificat médical est obligatoire à chaque renouvellement d'adhésion.

Quelques dates pour 2017:

- L'assemblée Générale aura lieu le 28 janvier
- La sortie en car aura vraisemblablement lieu le 30 avril à Auvers sur Oise, avec visite du Musée de la Nacre et Musée des Impressionnistes
- Pour les 3 jours d'octobre il est prévu de retourner à Gaillefontaine et de visiter Dieppe et Forges les Eaux